

Renens, le 17 mai 2016

### Organisation de la Municipalité de Renens pour la législature 2016-2021 - Répartition des directions

Afin de relever les grands défis qui attendent la Ville de Renens et poursuivre le renforcement des prestations à la population initié lors des précédentes législatures, la Municipalité nouvellement élue a procédé à la répartition des dicastères et services.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, son organisation se présentera de la manière suivante :

<b>Administration générale - Finances - Economie - Ressources humaines - Relations extérieures</b>	M. Jean-François Clément, Syndic
<b>Bâtiments - Domaines - Logement - Cultes</b>	M. Didier Divorne
<b>Environnement - Développement durable - Espaces verts - Maintenance</b>	Mme Patricia Zurcher Maquignaz
<b>Urbanisme - Travaux - Mobilité</b>	Mme Tinetta Maystre
<b>Culture - Jeunesse - Affaires scolaires - Sport</b>	Mme Myriam Romano-Malagrifa
<b>Service à la population - Informatique - Sécurité publique</b>	M. Olivier Golaz
<b>Accueil de jour - Affaires sociales - Intégration - Aînés</b>	Mme Karine Clerc
<b>Secrétaire municipal</b>	M. Michel Veyre

Dans l'optique d'adapter au mieux les dicastères à l'évolution constante de la société en général et des projets en cours de réalisation en particulier, plusieurs d'entre eux ont été repensés par rapport à la législature actuelle. Cette organisation permet une unité de matière, ainsi qu'un regroupement des ressources autour de thématiques centrales.

Le Centre Technique Communal passera désormais de deux à trois directions avec *Urbanisme-Travaux-Mobilité*, *Bâtiments-Domaines* qui intégrera l'office du logement et les Cultes, et *Environnement-Maintenance* qui englobera le développement durable et l'énergie. Le Service des Finances sera quant à lui rattaché au Syndic, tout comme la Promotion économique dont le renforcement a été récemment validé par le Conseil communal.

Dans un deuxième temps et au plus tard d'ici la fin de l'année, les directions *Accueil de jour-Affaires sociales-Intégration-Aînés* et *Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport* pourront elles aussi être partiellement remodelées. Un dicastère regrouperait enfance, jeunesse et aînés - pour favoriser une plus grande cohérence des politiques menées d'un âge de la vie à un autre. Un second rassemblerait les services dits du "vivre ensemble" tels que la culture, l'intégration, le sport ou encore les sociétés locales.

Cette adaptation nécessitera un temps de réflexion pour prendre en considération l'ensemble des paramètres impactés par ces changements et les faire correspondre aux visions qui découleront du programme de législature. Un groupe de travail composé des Municipaux et des collaborateurs-trices des Services concernés y travaillera durant les mois à venir. La future Municipalité communiquera sur son organisation finale dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2016.

#### **Renseignements :**

**Jean-François Clément** - 079 645 79 77

**Didier Divorne** - 078 708 70 87

**Patricia Zurcher Maquignaz** - 078 602 81 03

**Tinetta Maystre** - 076 407 33 81

**Myriam Romano-Malagrifa** - 078 848 45 34

**Olivier Golaz** - 079 398 76 77

**Karine Clerc** - 077 429 05 06